

Monsieur Xavier BETTEL  
Premier Ministre  
Ministère d'Etat  
4, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg

**Lettre ouverte : Demande de la Patiente Vertriebung ASBL à Monsieur Xavier Bettel, Formateur, et aux parties politiques impliquées dans les négociations pour un accord de coalition**

Luxembourg, le 15 novembre 2018

Monsieur le Formateur, Mesdames, Messieurs,

la Patiente Vertriebung ASBL se permet de vous approcher au sujet du tiers payant généralisé, ceci dans le contexte de la négociation de l'accord de coalition.

Face à une pétition qui avait reçu bien plus que les signatures nécessaires, il a été décidé lors d'une séance publique et d'une réunion de chambre ultérieure, que le ministre de la Sécurité sociale se réunisse avec tous les partenaires de négociation, la CNS et le corps médical, afin de mettre en œuvre le plus rapidement et le plus efficacement possible le « Tiers payant généralisé ». À ce jour, toutefois, le gouvernement actuel n'a présenté aucune mesure concrète sur la manière et le moment de mettre en œuvre le « Tiers payant généralisé ». Ce retard étant vraisemblablement une conséquence du refus de dialogue de la part du corps médical.

La Patiente Vertriebung ASBL considère l'introduction du « Tiers payant généralisé » comme une priorité absolue et demande aux parties présentes de considérer également le « Tiers payant généralisé » comme une priorité absolue.

Cependant, la Patiente Vertriebung ASBL insiste sur le fait que le « Tiers payant généralisé obligatoire » doit être considéré comme la seule solution acceptable. Tout écart par rapport à un usage obligatoire du « Tiers payant généralisé » est synonyme de perte pour le patient ainsi que de travail administratif supplémentaire pour le patient ainsi que pour la CNS.

Les chiffres suivants illustrent le fait que de nombreux patients dépendent de l'introduction du « tiers payant généralisé »: En 2015, environ 226.756 chèques ont été émis par le CNS. Sur les 226.756 chèques émis, 203.024 ont été encaissés à la banque le jour même. Cela peut être perçu comme une indication claire que les patients ont besoin d'un remboursement immédiat.

Avec l'introduction du « tiers payant généralisé », le système lourd et souvent stigmatisant du « tiers payant social » serait également enfin supprimé. Encore une fois, cela signifierait une réduction considérable des efforts administratifs pour le patient, ainsi que pour la CNS.

Un autre avantage du « tiers payant généralisé obligatoire » serait que les médecins n'auraient plus de difficulté avec les patients qui ne sont pas à même de payer leurs honoraires.

En conséquence, la Patiente Verriedung ASBL préconise avec force l'introduction du « tiers payant généralisé obligatoire » et vous invite, Monsieur le Formateur, Mesdames, Messieurs, à écouter la voix des patients et à donner la priorité aux plus de 500 000 assurés, par rapport aux 2 000 médecins.

Dans l'attente de votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Formateur, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre très haute considération.

pour la Patiente Verriedung asbl

René Pizzaferrri  
Président

N.B.: La politique est elle d'avis que les patients de disposant pas de grands moyens financiers, doivent porter publiquement leur stigmatisme afin de trouver éventuellement un médecin charitable ?

Copies envoyées à : Partie démocratique  
Partie ouvrier socialiste luxembourgeois  
Partie Les Verts

Annexe: Documentation «Tiers payant généralisé »